

DÉLIBÉRATION n° **2024-045** de la séance du **14/11/2024**

OBJET : Fourniture de titres restaurant et prestations associées : autorisation de signer le marché

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi quatorze novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres à Grandchamp-des-Fontaines, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 19 Nombre de voix : 28

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Nicolas CRIAUD, Yvon LERAT, Jean-Pierre AUDELIN, Anthony BERTHELOT, Xavier BONNET, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Bernard LEBEAU, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Emmanuel TERRIEN, Alain VEY.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- M. Marie-Irène BRIAND-BOUIN avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- Mme Lydie MAHÉ avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- M. Rodolphe AMAILLAND avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,
- Mme Christelle BRAUD avait donné pouvoir à M. Laurent TURQUOIS,
- Mme Edith MARGUIN avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre AUDELIN,
- Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Claire HUGUES, Sylvain SCHERER, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité et Emploi et dynamiques professionnelles,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général,
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable communication externe.

À l'unanimité, M. Yvon LERAT a été désigné secrétaire de séance.

Fourniture de titres restaurant et prestations associées : autorisation de signer le marché

EXPOSÉ

Le Centre de gestion met à disposition des titres restaurants auprès de ses agents depuis 12 ans. Ils constituent un complément de salaire non négligeable et participent à la politique globale de rémunération. En moyenne, 100 agents en bénéficient.

D'une valeur faciale de 8 euros, ils sont financés à 57% par l'employeur (4,56 €) et sont aujourd'hui fournis uniquement sous format papier et distribués mensuellement par le service des ressources humaines qui en assure, de manière chronophage, la gestion et le traitement.

Anticipant la dématérialisation générale annoncée et constatant les refus de plus en plus fréquents des titres papiers par les commerçants, le Centre de gestion souhaite proposer à ses agents un support dématérialisé à compter du 1^{er} janvier 2025, pour éviter toute rupture dans l'usage des titres.

Une consultation a, à cette fin, été lancée le 27 juin 2024 sous la forme d'un appel d'offres ouvert. Le marché prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 250 000 € par an.

La consultation met l'accent sur l'accompagnement du changement, la souplesse d'usage, la simplification de traitement et la rigueur de gestion administrative et comptable.

Deux offres ont été reçues dans les délais et présentées pour attribution à la commission d'appel d'offres réunie le 5 novembre 2024. Aucun des deux candidats n'appliquant de frais dans le cadre des prestations demandées, l'identification de l'offre économiquement la plus avantageuse s'est basée sur l'analyse des critères relevant de la valeur technique et de la démarche RSE au regard des prestations objet du marché.

Il est proposé au Conseil d'administration d'autoriser le Président à signer le marché.

DÉLIBÉRÉ

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 5 novembre 2024 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité par 28 voix pour :

- **Autorise** le Président à signer le marché de fourniture de titres restaurant dématérialisés et prestations associées attribué à EDENRED ainsi que les actes y afférents pour une période initiale de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2025, renouvelable de manière tacite, par période successive de 12 mois, 3 fois au maximum, soit une période de 4 ans maximum au total.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Philip SQUELARD